

**Ordre du jour du Conseil d'établissement de l'École Saint-Eugène  
Le lundi, 26 février 2024, à 18h30  
Séance extraordinaire**

1. Présences et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 décembre 2023
5. Parole aux membres
6. Mot de la représentante au comité de parents
7. Mot de la direction
  - Présentation du budget révisé
  - Adoption de la résolution concernant la réception des mesures dédiées et protégées
  - Approbation de transferts du fond à destination spéciale vers le budget de l'école
  - Approbation de la liste des effets scolaires - Programme Passe-Partout 24-25
  - Approbation des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire (hors-horaire ou hors-école)
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Chantale Mercier  
Directrice  
École Saint-Eugène

Sébastien Michaud  
Président du conseil d'établissement